

Communiqué de presse

Contacts

Claire du Boislouveau
Agence Rumeur Publique
01 55 74 52 34

Claire.duboislouveau@rumeurpublique.fr

Agathe Trignat

Relations Presse In Extenso
04 72 60 37 45

agathe.trignat@inextenso.fr

Financement de l'innovation : Traversée du désert pour les entreprises de 1 à 3 ans

*1^{er} Baromètre des Levées de Fonds en France en 2016
par In Extenso Innovation Croissance*

Sophia Antipolis, le 22 février 2017 – Forts d'une expertise complète en management et financement de l'innovation, les experts d'In Extenso Innovation Croissance, entité membre de Deloitte, partagent les résultats et les conclusions de leur premier baromètre des levées de fonds des entreprises technologiques françaises. Motivé par la nécessité de se pencher sur les particularités régionales et sectorielles de l'Hexagone, In Extenso Innovation Croissance publie un rapport complet mettant notamment en lumière la période critique pendant laquelle les startups se retrouvent dans la « vallée de la mort » : de 1 à 3 ans (période de pic de défaillance des jeunes entreprises innovantes).

Dans un premier temps annuel, le baromètre des levées de fonds d'In Extenso Innovation Croissance a pour vocation à devenir un rendez-vous trimestriel pour tous les acteurs de l'innovation et de l'investissement en France. « Accompagnant les entreprises innovantes depuis plus de 15 ans, nous constatons que la plupart d'entre elles connaissent des difficultés, souvent fatales, non pas dans leur première année d'existence, lors de leur phase de R&D, mais plutôt au moment où elles devraient être en mesure de signer leurs premiers contrats commerciaux. C'est ce que nous avons appelé la « vallée de la mort » qui correspond à la période entre 1 et 3 ans. Ainsi notre baromètre a pour ambition d'aller au-delà de simples données économiques classiques, et cherche à éclairer quantitativement et qualitativement les enjeux du financement de cette période clé pour les entreprises innovantes. Nous cherchons notamment à comprendre les différences entre les secteurs d'activité et les impacts des interventions de BPI France qui représente aujourd'hui près de la moitié des montants investis en capital. » résume **Patricia Braun, Présidente, Associée In Extenso Innovation Croissance.**

Cette première édition 2017 se penche plus spécifiquement sur la période critique allant des 1 à 3 ans de l'entreprise, période pendant laquelle les startups doivent plus que jamais trouver des sources de financement pour accélérer leur décollage commercial.

Quel financement pour les entreprises de moins de 3 ans ?

En France, bien que l'ensemble des entreprises technologiques aient levé près de 2,8 milliards d'euros en 2016 pour 570 opérations, 65% d'entre elles ne dépassent pas 2,5

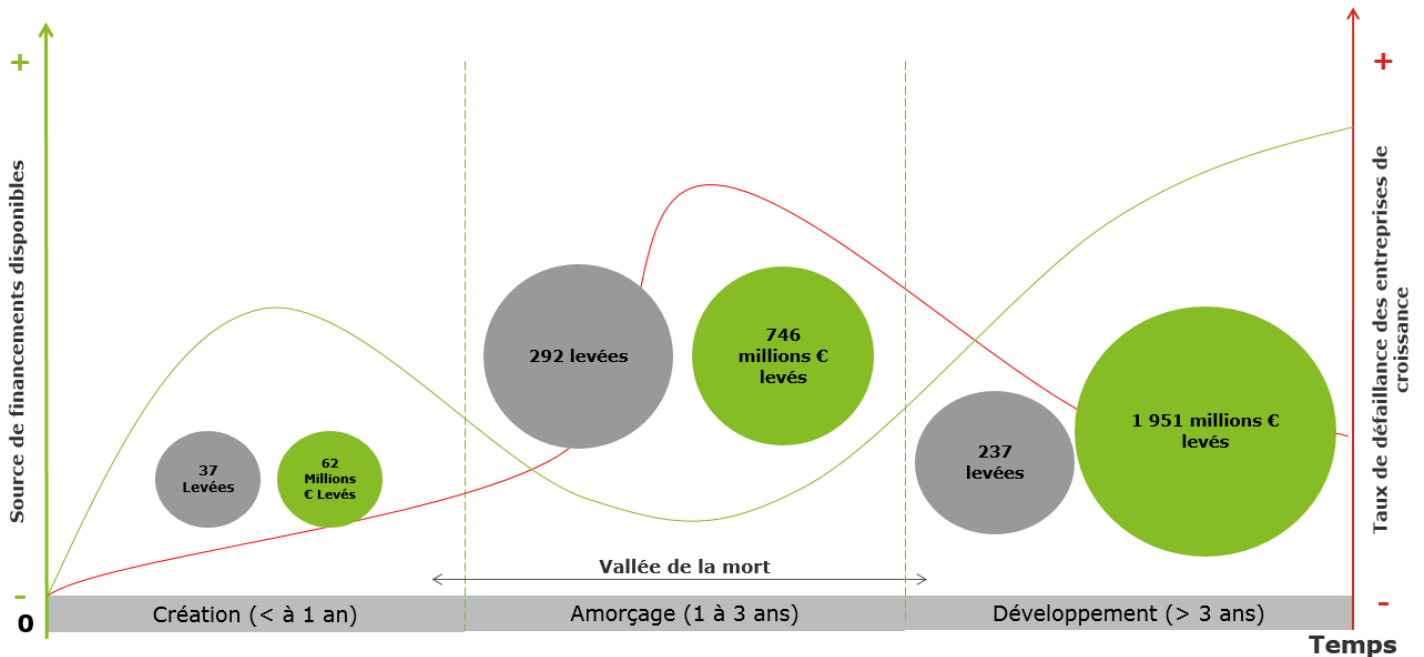
millions d'euros dont 28% sont inférieures à un million d'euros.

A leur création, les startups connaissent une première année florissante, épaulées par un système français solide favorisant le financement des jeunes entrepreneurs. En revanche, dès le début de leur deuxième année et jusqu'à leur troisième anniversaire environ, ces jeunes pousses font face à de sérieuses carences en termes de financements disponibles au moment même où elles auraient besoin de « carburant » pour accélérer leur développement commercial

Ainsi, si elles ne sont pas dotées d'un capital solide à la création, on constate de nombreux abandons sur cette période, illustrés par un taux de défaillance des entreprises de croissance.

La probabilité de défaillance atteint son maximum à l'âge de 2 ans source Rapport Raise 2015 : étude sur l'accompagnement des Jeunes Entreprises de Croissance/

On note ainsi (cf. graphisme 1) que, même si le volume des levées de fonds est raisonnablement maintenu sur la période, la valeur des capitaux engagés est bien moindre : on passe en effet de 2.5 millions d'euros levés entre 1 et 3 ans d'existence à près de 8.2 millions d'euros pour les entreprises de plus de 3 ans en moyenne.



Graphisme 1

Source de financements disponibles et taux de défaillance des entreprises de croissance dans le temps

« Bien que le financement des jeunes pousses en faveur de l'innovation soit redevenu très dynamique, BPI France est de loin l'investisseur numéro 1 et reste moteur sur la période de risque de 1 à 3 ans », détaille **Patricia Braun**. « En 2016, BPI France représentait 8% des levées pour les entreprises en phase de création, 19% des levées pour les entreprises en phase d'amorçage et 22% des levées pour les entreprises en phase de développement. Au niveau sectoriel, BPI France représente 21% des levées de fonds dans les startups du secteur Internet & Services, et 20% des entreprises du secteur des Logiciels et Composants. Leur empreinte est considérable. »

Des tendances sectorielles et géographiques nettes

Soutenue par un écosystème fort et témoignant d'une certaine concentration d'acteurs stratégiques, l'Ile-de-France domine le classement et enregistre un montant total des

levées de fonds de 1, 554 milliards d'euros en 2016. Les régions Hauts de France (dopée par la levée OVH) et Occitanie viennent ensuite, loin derrière, avec respectivement 286.75 millions et 252 millions d'euros levés en 2016. Les autres grandes régions complètent le classement avec, dans l'ordre :

- Pays de la Loire : 199 millions d'euros
- Auvergne – Rhône Alpes : 185 millions d'euros
- Provence Alpes Côte d'Azur : 135 millions d'euros
- Nouvelle Aquitaine : 59 millions d'euros
- Grand-Est : 35 millions d'euros
- Normandie : 25 millions d'euros
- Bretagne : 20 millions d'euros
- Bourgogne Franche Comté : 7.9 millions d'euros
- Centre Val de Loire : 3.7 millions d'euros

Concernant le nombre de levées en 2016, la région Ile de France reste la plus active avec 56,8% (322 levées) du nombre total de levées. Viennent ensuite les régions Auvergne Rhône Alpes et Occitanie avec respectivement 8,3 % (47 levées) du nombre de levées et 6,8 % du nombre de levées (39 levées).

*« Même si les investisseurs s'attachent peu à la localisation des entreprises qu'ils suivent, il est vrai que certaines régions sont naturellement plus pauvres en entreprises innovantes. Ces régions disposent souvent d'un tissu économique moins dense et comptent par conséquent moins de structures favorisant le développement d'entreprises technologiques », soutient **Patricia Braun**.*

Le classement sectoriel souligne quant à lui la prédominance des entreprises Internet & Services dans les levées de fonds enregistrées en 2016. Majoritaires, ces dernières représentent 38% des opérations de l'année écoulée, soit 236 opérations pour un montant total de 1 062 millions d'euros. Elles sont par ailleurs talonnées de près par les entreprises Logiciel et Composants qui constituent 32% du total des opérations (179) pour un montant de 895 millions d'euros.

Suivent derrière les secteurs des sciences de l'ingénieur pour 9% des montants levés (60 opérations) avec une représentation forte pour les cleantech et les sciences du vivant pour 17% des montants levés (55 opérations) dominés par les Medtech et les Biotech.

*« Les entreprises Internet & Services / Logiciel et Composants lèvent plus souvent mais à des montants moyens (entre 4 et 5 millions d'euros) inférieurs à ceux enregistrés par les acteurs en Life Science par exemple (8 millions d'euros environ). En effet, leur modèle économique et leur proximité avec le marché contribuent à leur succès et expliquent leur place en tête du baromètre, notamment pour les plateformes d'intermédiation et e-commerce », analyse **Patricia Braun**. « Les secteurs Internet & Services / Logiciel et Composants travaillent par ailleurs sur des cycles courts ce qui les rend particulièrement attractifs aux yeux des investisseurs ».*

Un marché tourné vers les entrepreneurs et des entrepreneurs focalisés sur leur attractivité

L'écosystème français est très orienté vers les entrepreneurs et perçoit tout l'enjeu de leur développement. L'innovation est mise au cœur du débat privé comme public ce qui favorise son développement et sa concrétisation. Le monde des investisseurs est mûr dans l'Hexagone.

*« Les investisseurs existent. C'est la raison pour laquelle nous conseillons aux entreprises innovantes de 1 à 3 ans qui sont en quête de financement de viser un segment de marché prioritaire pour valider leur produit dans un premier temps », conclut **Patricia Braun**. « Une fois cette période critique dépassée, les entrepreneurs ayant survécu*

peuvent alors se concentrer sur la réalisation de leur plan de développement ambitieux ».

Méthodologie

Clôturée au 31.12.16, cette première édition du baromètre porte sur les levées de fonds réalisées par des entreprises françaises auprès de Ventures capital en 2016, à partir des bases de données de Capital Finance et Factiva. Le classement porte sur le marché français uniquement et prend en considération le découpage des nouvelles régions. Cette étude retient 4 secteurs – Internet & Services, Logiciels et Composants, Life Science, Sciences de l'Ingénieur et Autres -, comptant eux-mêmes 23 sous-secteurs (Fintech, Medtech, Cleantech, Plateforme, E-commerce, Logiciels, SaaS/Cloud, ...).

A propos d'In Extenso Innovation Croissance

In Extenso Innovation Croissance est né avec la loi innovation dite loi Allègre de 1999. Acteur de la première vague, In Extenso Innovation Croissance a développé un savoir-faire spécifique dans le conseil en innovation : stratégie d'innovation, ingénierie du financement de l'innovation, valorisation et transferts de technologies et performance industrielle. En 15 ans, avec plus de 900 références clients, le cabinet est devenu le spécialiste qui conseille entreprises et collectivités pour « mieux innover », au service de leur stratégie, de leur croissance et de leur compétitivité. Présent à Paris, Lyon, Montpellier et Sophia Antipolis, In Extenso Innovation Croissance est une des activités conseil d'In Extenso, entité du réseau Deloitte.

Pour en savoir plus, www.inextenso-innovation.fr

A propos d'In Extenso

In Extenso, entité du réseau Deloitte, est un acteur majeur de l'expertise comptable et des services professionnels pour les TPE-PME en France.

Avec un réseau de plus de 4 700 collaborateurs et 220 agences réparties sur tout le territoire, In Extenso propose aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et responsables d'associations un service professionnel complet, à tous les stades de la vie de leur entreprise et sur l'ensemble des domaines liés à la gestion de leur activité : comptabilité, fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, gestion du patrimoine, conseil en innovation-croissance, évaluation et sinistres, redressement d'entreprise, conseil en tourisme, culture et hôtellerie, transmission d'entreprise. In Extenso est l'interlocuteur privilégié de plus de 100 000 clients appartenant à tous les secteurs d'activité et a réalisé en 2015-2016 un chiffre d'affaires de 370 millions d'euros.

Pour en savoir plus, <http://www.inextenso.fr> et reussir-au-quotidien.fr